

**PROCÈS VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DE PAYS-D'ENHAUT TOURISME / FUSION DE PAYS-
D'ENHAUT REGION ET PAYS-D'ENHAUT TOURISME**



Jeudi 21 mars 2019, Hôtel Roc et Neige, 1660 Château-d'Oex, 19h30

Présences : 55 personnes, selon liste annexée

Excusés : 54 personnes, selon liste annexée

Prise du procès-verbal : Dorine Morier

NB : l'AG de Pays-d'Enhaut Région s'est tenue en préambule ; les salutations des officiels, membres et invités et le mot de bienvenue du Syndic n'ont pas été répétés.

1. Ouverture de l'Assemblée

M. Armon Cantieni, Président de Pays-d'Enhaut Tourisme souhaite la bienvenue aux membres présents pour cette 8^{ème} Assemblée Générale. Les membres de l'assemblée ont été convoqués selon les statuts et la loi sur les fusions, l'assemblée peut donc valablement délibérer. Il annonce que c'est Dorine Morier qui prendra le procès-verbal. Aucune demande de modifications n'étant demandée, l'ordre du jour sera suivi comme annoncé. Le Président propose de reconduire Mauro Testa et Nicolas Burri comme scrutateurs. Admis.

Il explique que 59 voix ont été distribuées ce soir et pour que la fusion soit validée, les ¾ des voix sont nécessaires, soit 45 voix.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la 7^{ème} Assemblée générale était à disposition dans les bureaux de Pays-d'Enhaut Tourisme ainsi que sur le site internet. Il ne suscite pas de modification. Il est donc approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Rapport du Président

Le Mot du Président figurant dans le rapport annuel, A. Cantieni n'en fera pas la lecture. Il relève que le mariage avec Pays-d'Enhaut Région est un pas très important pour l'avenir économique et touristique de la région, réunissant ainsi l'offre et la demande.

4. Rapport du Directeur

La parole est donnée à F. Delachaux, Directeur, qui remercie tous ses collaborateurs pour leur travail et leurs sourires ainsi que le comité pour son soutien. Il présente rapidement certaines activités 2018 de Pays-d'Enhaut Tourisme :

Evolution des nuitées (hôtelières)

Le Directeur présente la statistique des nuitées et nombre de lits disponibles, de 2014 à 2018. Avec la réouverture de l'Hôtel Rougemont et l'Hôtel Valrose, les chiffres remontent pour atteindre 30'614 en 2018 contre 22'542 en 2014.

La statistique par mois révèle deux pics de fréquentation : février et juin/juillet/août.

Centrale de réservation (parahôtellerie)

Là aussi, une augmentation constante, après la baisse de 2015, pour atteindre un chiffre d'affaires de CHF 468'111.—fin 2018 (CHF 357'296.—en 2014) engendré par 10'715 nuitées (7'590 en 2014).

Environ 80 chalets/appartements étaient disponibles et grâce au système Open booking, développé par la CITAV, les offres des agences immobilières de la région ont pu être mises en ligne, augmentant ainsi le nombre de biens disponible pour le client.

Développement de produit

Le Directeur donne des nouvelles du Pass d'Enhaut, qui offre aux résidents secondaires et hôtes en séjour des offres à prix préférentiel et il présente la nouvelle brochure Promenade.

DAS, Culture Patrimoine et Tradition (Domaine d'Activités Stratégiques)

Régulièrement, la région est présentée à un journaliste, qui donne naissance à un article sur la vallée. En 2018, c'est un journaliste pour le magazine Coopération qui a passé plusieurs jours au Pays-d'Enhaut et écrit un bel article, tiré à 1.2 millions d'exemplaires.

DAS Evènements

Pays-d'Enhaut Tourisme, c'est aussi l'organisation du Festival International de Ballons. De plus, le Directeur rappelle qu'il y a 20 ans, aujourd'hui même, Bertrand Piccard et Brian Jones atterrissait victorieux de leur périple autour du monde, en ballon.

DAS Nature, sports et loisirs

De nombreuses activités sont disponibles dans la région et les offres du Parc naturel régional ainsi que celles de la CITAV sont proposées. En 2018, pour la première fois, l'offre complète du domaine skiable BDG était publié à l'OTV ; un réel plus pour la promotion de la région.

5. Comptes 2018

Line Rossier, responsable des finances, commente les comptes de l'année 2018, publiés dans le rapport d'activité transmis avec la convocation. Les comptes présentent des produits pour CHF 1'481'119.50 et des charges de CHF 1'478'447.57, laissant apparaître un résultat net d'exploitation de CHF 2'671.93. Le capital au 1^{er} janvier 2019 s'élève ainsi à CHF 264'919.39

6. Rapport de l'organe de vérification des comptes

Le Président passe la parole à Silvia Henchoz, représentant Henchoz Treuhand AG, pour la lecture de son rapport. Elle relève que pour ce premier mandat, elle s'est rendue dans les locaux de Pays-d'Enhaut Tourisme. Son rapport mentionne que les comptes sont conformes à la loi ainsi qu'aux statuts de l'association.

7. Approbation des rapports et des comptes annuels 2018

Les rapports et les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Le Président remercie F. Delachaux, L. Rossier et toute l'équipe de Pays-d'Enhaut Tourisme.

8. Décharge du comité

Les membres présents donnent décharge à l'unanimité au comité.

9. Nomination d'un Président pour la suite des points à l'ordre du jour

Pierre Mottier est proposé pour la poursuite des points de l'ordre du jour : admis à l'unanimité moins 1 abstention.

10. Informations sur les nouveaux statuts

Les nouveaux statuts étant disponibles sur les sites respectifs des deux associations, P. Mottier présente le futur organigramme : chapeauté par l'assemblée générale, le comité se composera de 5 membres, respectivement les 3 Syndics et les 2 Présidents des commissions économie et tourisme.

11. Informations et approbation du contrat de fusion

12. Adoption des statuts de l'Association Pays-d'Enhaut Région Economie & Tourisme et dissolution de Pays-d'Enhaut Tourisme et Pays-d'Enhaut Région

Le contrat de fusion étant également disponible sur les sites respectifs des deux associations, il ne sera pas passé en revue.

Dominique Henchoz demande la parole : il revient sur la statistique des nuitées évoquée par le Directeur dans son rapport qui démontre une augmentation et une situation sereine, ce qui n'est pas la réalité qu'il côtoie sur le terrain.

L'ambiance dans le village de Château-d'Oex est morose et les quelques touristes présents dans la rue se demandent s'ils ont choisi la bonne station. Il relève l'excellente fréquentation du site des Mosses et ne peut que constater le déclin engendré par la fermeture de la Braye. De plus, il n'y a plus d'activité touristique jusqu'à l'ouverture de la saison d'été, le 15 juillet prochain.

Pour D. Henchoz, le rôle d'un Directeur d'office du tourisme doit être sur le terrain et en fusionnant avec l'organisme de développement régional ce dernier ne pourra pas remplir pleinement ce mandat. De plus, il évoque le déséquilibre de la représentation des communes

au sein du comité par rapport aux habitants (Rgt 800=1 voix/Oex 3'400 = 1 voix/Ross 500 = 1 voix). Il votera donc « contre » la fusion et invite chacun à en faire autant.

Michel Bertholet ne trouve pas acceptable que sur un comité de 5 personnes, les 3 Syndics soient majoritaires, leur permettant ainsi de prendre des décisions capitales pour la région, sans consultation préalable des Conseils communaux.

Il revient sur le rapport sur les remontées mécaniques, établi en 2017 par une commission composée notamment des 3 Syndics et transmis au Conseil d'Etat. Ce dernier n'ayant pas fermé la porte à un projet 4 saisons, Michel Bertholet redoute que le projet Edelweiss Paradise ne puisse pas être traité si les 3 mêmes personnes ont le pouvoir décisionnel.

Antoine Brawand demande si un amendement quant au nom de la nouvelle association est possible à ce stade de l'assemblée. En effet, il propose une simplification à « Pays-d'Enhaut Région », ce qui permettrait un rayon d'activité plus large que seulement l'économie et le tourisme.

P. Mottier lui répond qu'un amendement n'est pas possible le soir même ; les statuts doivent d'abord être acceptés et il propose de laisser le temps à la nouvelle entité de poursuivre ses activités. Une modification des statuts sera toujours possible à l'avenir.

J.-Pierre Neff répond aux intervenants : il relève que les Syndics sont conscients de la conjoncture difficile et qu'il faut rester unis. Il explique que la forte présence d'élus politique au sein du futur comité est justifiée par l'important apport financier des Communes.

De plus, il explique que tous les projets sont et seront traités par le comité de Pays-d'Enhaut Région, Economie et Tourisme, avant d'être transmis au Canton pour décision. L'association préavise le projet selon son degré de pérennité mais c'est bien le Canton qui décide de soutenir ou non un projet.

L'unité des 3 Communes derrière un projet est primordiale.

Roland Bisang ne croit pas à la bonne entente entre les 3 Communes et l'idée d'un pot commun ne lui semble pas équitable. Il votera non à la fusion.

Pour Didier Morier, le problème de la nouvelle structure est d'ordre démocratique. Les décisions sont prises en amont et les membres n'ont pas l'opportunité d'influencer ces décisions lors de l'assemblée générale ; de plus les Conseils communaux ne sont pas consultés. Il évoque notamment l'établissement de la stratégie régionale 2018-2022.

Christian Raymond, ancien Président de l'ADPE, trouve l'idée de fusion bonne mais regrette le fort caractère politique de son futur comité. C'est pourquoi, il votera non à la fusion.

J.-Pierre Neff explique que le traitement des demandes se fait dans les commissions économie et tourisme, qui préavise les dossiers. Ce gros travail, effectué par des personnes de terrain, permet un bon équilibre avec le comité, plus politique.

Conformément aux statuts, Antoine Brawand propose d'élire au comité les deux autres présidents des commissions Produits Authentiques et Qualité de vie. Les personnes concernées, François Margot et Eric Fatio ne sont pas favorables à cette proposition.

Pierre-François Mottier, Député, se réjouit d'entendre que tous les projets seront traités au comité. Malgré la saison d'hiver difficile, il est convaincu qu'il faut poursuivre les efforts ensemble et invite chacun à voter « pour » la fusion.

Le Président passe au vote, les points 11 et 12 sont traités en bloc :

Résultat pour Pays-d'Enhaut Région :

Résultat pour Pays-d'Enhaut
Tourisme :

41 voix : 3 contre, 0 abstention, 38 pour

59 voix : 6 contre, 1 abstention,
52 pour

13. Election du comité

Un comité à 5 membres est proposé :

Jean-Pierre Neff, Syndic de Rossinière
Eric Grandjean, Syndic de Château-d'Oex
André Reichenbach, Syndic de Rougemont
Armon Cantieni, Président commission tourisme
Frédéric Zulauf, Président commission économie
Les Syndics étant élus selon les statuts, seuls Armon Cantieni et Frédéric Zulauf sont soumis au vote

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, avec 2 abstentions.

14. Election du Président

Jean-Pierre Neff est élu Président, à l'unanimité, avec 2 abstentions. Ce dernier remercie l'assemblée pour sa confiance.

15. Election de l'organe de révision

Philippe Randin demande si le report des actifs et passifs à la nouvelle association est conforme aux statuts des anciennes associations, puisqu'il y a dissolution.

Silvia Henchoz, pour la fiduciaire Henchoz Treuhand AG, explique qu'il ne s'agit pas d'une liquidation mais d'un « mariage » ; les chiffres seront donc fusionnés au bilan.

A la question de Thierry Dedenon quant à la reprise des actions par la nouvelle association, F. Delachaux répond qu'elles seront transférées à la nouvelle entité. De plus, le Directeur précise que Pays-d'Enhaut Région, Economie et Tourisme sera inscrit au Registre du commerce.

Le mandat de vérification des comptes est confié à la fiduciaire Henchoz Treuhand AG à l'unanimité.

16. Validation du nouveau barème de cotisations

F. Delachaux présente le nouveau barème simplifié :

Individuel et association :	CHF	50.00
Parahôtellerie, buvettes, café (-> 9 places) :	CHF	150.00
Entreprises (-> 9 EPT), restaurants :	CHF	250.00
Entreprises, hôtels, hôtels-restaurants, remontées mécaniques, entreprises de transport public	CHF	500.00

Le nouveau barème est approuvé à l'unanimité.

17. Budget de la nouvelle association

F. Delachaux présente le budget 2019. Avec CHF 1'631'700.00 de recettes et des charges similaires, l'exercice devrait s'équilibrer.

Le Directeur remercie les membres pour la confiance témoignée et espère que la nouvelle association sera à la hauteur des attentes de ses membres.

18. Divers et propositions individuelles

Roland Berdoz, Préfet, apporte les salutations du Conseil d'Etat. Il félicite l'assemblée d'avoir eu le courage et la confiance d'accepter la fusion des deux organismes importants de la région.

Il relève que le Pays-d'Enhaut a souvent été le pionnier dans bien des domaines : fusion des écoles, des pompiers, de la paroisse et la gestion des forêts.

Il lui semble que cette fois encore, le Pays-d'Enhaut est un précurseur. Il précise encore que le Canton de Vaud ne presse pas la fusion des Communes du Pays-d'Enhaut.

Véronique Martrou, Cheffe de projet au Service cantonal de la Promotion de l'Economie et de l'Innovation, félicite les membres pour cette fusion et précise que la région du Nord vaudois a fusionné son organisme de développement régional avec son Office du Tourisme avant le Pays-d'Enhaut, conscient des interconnexions entre les deux entités.

Elle précise également que les aides LADE sont traitées par le Conseil d'Etat, ou dans une moindre mesure par le Chef de service du SPEI, et que l'organisme régional apporte uniquement un préavis.

J.-Pierre Neff remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et mettra tout en œuvre pour en être digne. Il remercie le comité de pilotage, et particulièrement Eveline Charrière et Frédéric Delachaux, qui ont œuvré pour la bonne réalisation de la fusion. Il souhaite la bienvenue aux collaborateurs dans la nouvelle structure et remercie les 2 anciens Présidents Armon Cantieni et Pierre Mottier pour le travail accompli ainsi que les membres de l'ancien Comité de Pays-d'Enhaut Région qui vont rejoindre les commissions.

La soirée se termine autour du verre de l'amitié.

La séance prend fin à 22h05.

Pays-d'Enhaut Tourisme



Armon Cantieni
Président



Dorine Morier
Secrétaire



Jean-Pierre Neff
Président de l'Association
Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme